

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 2 5 AVR. 2018

Circulaire nº 29/2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires du département de l'Allier

En communication aux sous-préfets des arrondissements de Montluçon et Vichy

<u>Objet</u>: Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation organisée dimanche 29 avril 2018

PJ: une

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales la journée du dimanche 29 avril 2018.

Je vous serais obligée de bien vouloir procéder à ce pavoisement et vous remercie de veiller à ce que l'état drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message commun des associations de déportés qui sera lu lors de cette cérémonie.

Marie-Françoise LECAILLON

MESSAGE POUR LA JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HEROS DE LA DEPORTATION

DIMANCHE 29 AVRIL 2018

La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation permet chaque année de remettre en mémoire ce que fut la déportation avec son cortège infernal de trains partis de France entre 1940 et 1944.

Ces trains ont conduit vers les camps de concentration ou d'extermination de l'Allemagne nazie des populations de tous âges et de toutes conditions, victimes de la répression et des persécutions pratiquées par l'occupant nazi avec le concours du régime de collaboration en France.

La journée nationale a aussi pour but de rendre hommage aux victimes et de rappeler l'engagement de celles et ceux qui ont choisi de poursuivre dans la résistance la lutte contre l'ennemi et son idéologie.

Nous pensons avec beaucoup d'émotion à ces disparus, femmes et hommes qui ne sont pas revenus de la tragédie qui a frappé tant de combattants et auxquels nous devons une part de notre liberté.

Leur combat pour le respect de la dignité humaine est particulièrement chargé de sens en cette année du 70^{ème} anniversaire de l'adoption de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Le travail de mémoire n'est jamais achevé. L'acharnement des déportés à transmettre a valeur d'exemple et s'explique par la force d'un engagement qui ne tolère ni l'érosion de l'âge ni les difficultés de la vie.

Ce sacrifice, ils veulent le donner en partage aux générations suivantes afin de les inciter à rejeter toute manifestation de haine, inspirée de considérations ethniques, religieuses, culturelles ou nationalistes.

Le message d'aujourd'hui se veut un appel à œuvrer pour un monde de paix dont l'Europe doit demeurer le symbole.

Ce message a été rédigé conjointement par :

La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus – Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (UNADIF – FNDIR)

Avec le concours des Associations de mémoire des camps et de la déportation